

Séance extraordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le mercredi 26 juillet 2023, à compter de 16 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : Mme Suzanne Guilbault M. Nyx Pilon
M. François Beaumont

Absence : M. Philippe St-Jacques Mme Kim Bernatchez
Mme Michelle Payette

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2023-RAG-6716

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La conseillère Suzanne Guilbault propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA CITATION DE L'ÉGLISE ST-BONIFACE À TITRE D'IMMEUBLE PATRIMONIAL

Avis de motion est donné par le conseiller François Beaumont du dépôt du projet de règlement #2023-209 – Règlement concernant la citation de l'église St-Boniface à titre d'immeuble patrimonial.

2023-RAG-6717

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Nyx Pilon propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale